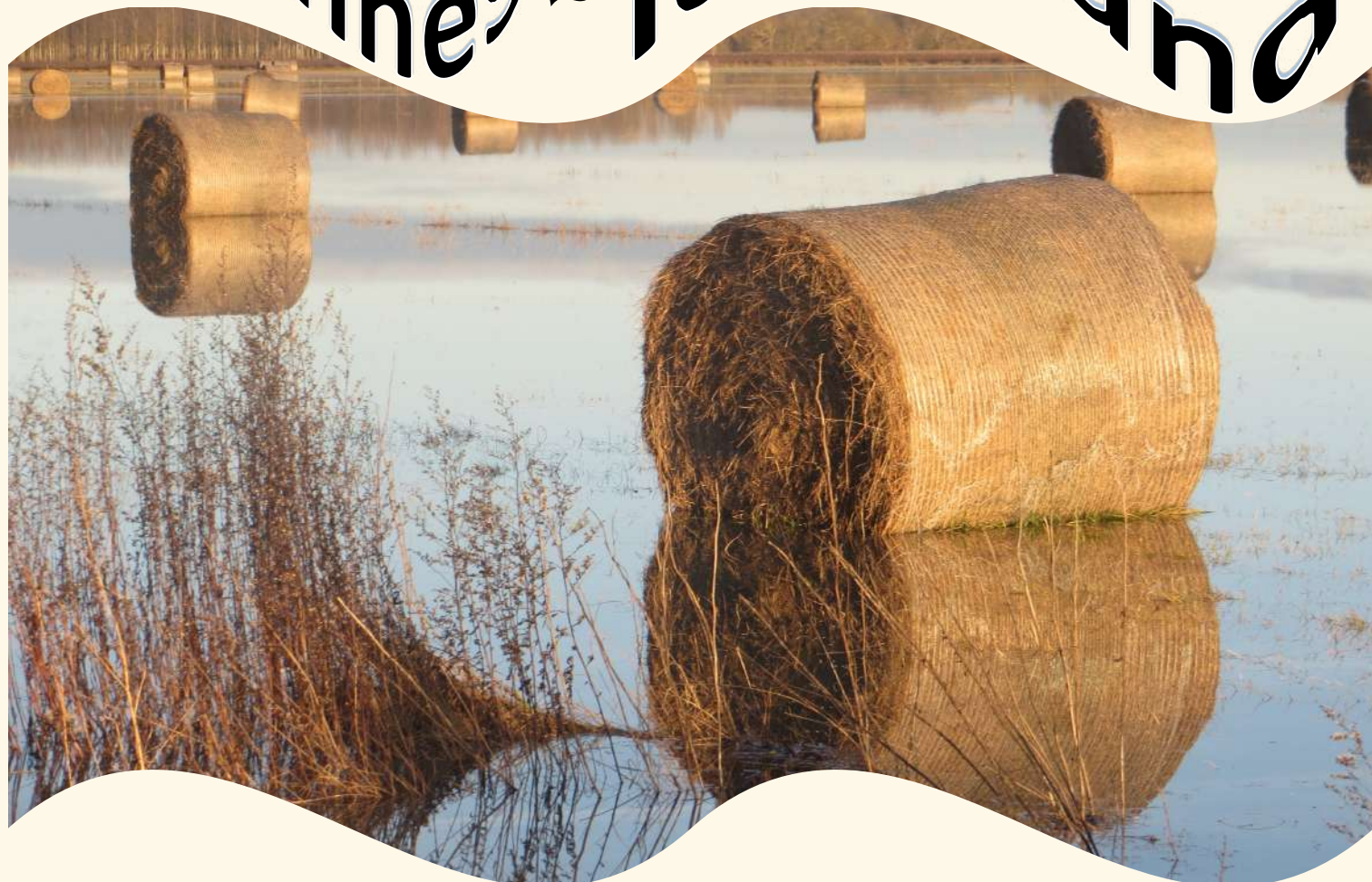




Varennes - le - Grand



Bulletin municipal n° 55 - 2022

SOMMAIRE

L'édito du maire	Page 1
Le coin des adjoints	Page 2 à 4
La vie associative	Page 5 à 9
Présentation du Centre Pénitentiaire	Page 10 à 11
Visite du garde des sceaux	Page 11
Présentation de l'Association Nationale des Visiteurs de Prison	Page 12
Le Conseil Citoyen	Page 13 à 14
Nos annonceurs	Page 15 à 21
Octobre rose	Page 22
Téléthon	Page 23
Un Varnois sur le toit de l'Europe	Page 24 à 27
Le pêle mèle d'infos	Page 28 à 30
Le patrimoine Varnois	Page 31 à 32
Infos pratiques	Page 32
Etat civil 2021	Page 33

Rédacteur en chef : M. Eric VALENTIM, Maire.

Ont contribué à la réalisation de ce numéro :

- ♦ M. le Maire, Mme Barbara DONNEAU, Mme Patricia SILVESTRE, M. Emmanuel VARGAS et M. Pierre RETY, Maires adjoints,
- ♦ Les services municipaux,
- ♦ Les élus : délégués, membres de commissions communales ou intercommunales, membres de groupes de travail,
- ♦ L'Ecole Charles Perrault, le CCAS, les associations, les commerces, les entreprises et les artisans,

Mise en page : Délégation « Communication ».

Crédit photos : Mairie de Varennes, archives privées et associatives...

Les articles paraissent sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Merci à l'ensemble des rédacteurs, relecteurs, photographes qui ont collaboré à la réalisation de ce numéro.

- ♦ Revue d'information municipale diffusée gratuitement. Reproduction et vente interdites sans accord de la mairie.
- ♦ **Tirage :** 920 exemplaires / Imprimerie Bezin Haller - Chalon sur Saône / Dépôt légal : 1^{er} semestre 2021.
- ♦ **Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.**

Chères Varnoises, Chers Varnois,



Cette année 2021 aura été marquée, une nouvelle fois, du sceau de la crise sanitaire.

Fort heureusement, la vie a pu malgré tout reprendre son cours, avec une relance progressive des activités, animations et événements nécessaires à l'épanouissement de notre vie sociale.

2021 restera dans nos esprits comme une année à la saveur douce amer. Elle aura vu l'arrêt des confinements et couvre-feux liés à la crise sanitaire, mais aura mis en évidence des problématiques sociales et culturelles importantes. De trop nombreux événements ont encore dû être annulés, fragilisant ainsi des associations déjà en grande difficulté. Les commerçants, restaurateurs et bien d'autres milieux professionnels ont mis la clé sous la porte, ne pouvant se relever des difficultés traversées lors des 2 confinements de 2020.

L'été aura également eu une saveur particulière. La « pause » dans la crise sanitaire a permis un retour à une vie quasi normale, permettant la réouverture des terrasses, des lieux de culture, notamment. Mais une météo capricieuse a fait déborder la Saône, générant une crue en juillet (sans précédent de mémoire d'homme) anéantissant toutes les cultures et près de fauche de nos agriculteurs.

Heureusement, la « pause » dans la crise aura aussi permis d'organiser la fête de Varennes. La fin d'année aura été marquée par la grève du service cantine/garderie et par le maintien des fêtes en famille, malgré le retour en force de la crise sanitaire.

En 2021, la municipalité, pour son 1^{er} exercice complet, a commencé à travailler sur les sujets évoqués lors de la campagne électorale. Elle a ainsi pu mettre en place le conseil citoyen et le conseil des jeunes. Les travaux de rénovation de la vierge, des toits de l'école, le remplacement du prestataire de service de la cantine, la création d'un nouveau site internet, la rédaction d'une charte des associations, etc..., ont été également réalisés. La commune a également reçu une importante somme de la part du syndicat agricole. Cette somme, dans le cadre d'un partenariat entre la mairie et l'association pour la rénovation de l'église et du petit patrimoine, sera exclusivement dédiée, à la demande du donateur, à la rénovation de l'intérieur de l'église.

Enfin nous avons commencé à travailler sur des projets de grande envergure qui s'étaleront sur les années à venir, tels que le fleurissement de la commune, l'étude du zéro phyto au cimetière, la construction d'un bâtiment multifonctionnel, la mise en place des réunions de quartier, la sécurisation de tout le centre-bourg, la sécurisation des vitraux de l'église, le remplacement des éclairages au néon par des ampoules à led dans tous les bâtiments communaux, l'étude énergétique des bâtiments, l'arrosage raisonné du terrain de foot municipal et bien d'autres projets encore.

Il me reste à vous souhaiter à tous, une excellente année 2022 et à vous présenter mes vœux les plus sincères.

Bien à vous !

Eric VALENTIM

Le coin des adjoints

➡ La commission « Petite enfance »

L'année 2021 a encore été principalement marquée par la COVID 19 avec toutes les restrictions que cela a entraîné pour notre commune. Les jeunes ont dû arrêter leurs activités extra-scolaires et le port du masque est devenu obligatoire pour les élèves de primaire.

Nous avons quand même réussi à mettre en place un **Conseil Municipal des Jeunes** avec 7 Varinois âgés de 11 à 13 ans. Ils ont organisé un après-midi jeux au gymnase, au profit du téléthon. Pour l'année 2022, ces jeunes ont déjà de nombreux projets

Au printemps, notre commission a travaillé sur le **marché de la cantine scolaire** ce qui nous a conduit à un changement de prestataire. Maintenant, c'est RPC (Restauration Pour Collectivités) qui fournit les repas et propose aux parents l'inscription en ligne de leurs enfants. Les retours sur ce nouveau prestataire sont très bons et nous constatons une diminution du gaspillage alimentaire.

Gros changement également à l'école pour cette rentrée puisque nous avons accueilli **5 enfants de l'IME l'Orbize** qui présentent des troubles du spectre de l'autisme (TSA).

Ce dispositif est le fruit d'un travail conjoint entre l'IME l'Orbize, l'éducation nationale et Varennes-le-Grand qui partagent l'objectif de **valoriser l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap**.

Ces enfants viennent 3 matinées par semaine dans une salle de classe que les agents municipaux ont aménagé pour eux.

Cette externalisation s'est faite suite à de nombreuses réunions avec les directrices, les enseignants et éducateurs. Les enfants vont également participer aux projets de l'école.

Patricia SILVESTRE

➡ La commission « Technique »

Tout d'abord, nous tenons à **remercier** toutes les **personnes** qui sont venues apporter leurs contributions à l'**embellissement** et l'**entretien** de la commune lors de la journée citoyenne. Ensuite, nous voudrions remercier **Fabien, Elise, Laurent, Joanny et Morgan** pour le travail qu'ils ont effectué cette année. Enfin, **les membres de la commission technique** pour leur travail dans l'étude et la réalisation des projets.

Cette même commission s'est réunie dans le courant du mois d'octobre pour faire le **bilan des projets aboutis** en 2021. Nous nous sommes déplacés rue de Mirande pour voir la **mise en place de la jachère fleurie**. En effet, vous avez peut-être remarqué des bandes grises par endroits, en pied de murs, dans la rue de Mirande. Ce sont des bandes à base de ouate de cellulose garnies de graines de jachères fleuries qui ont été apposées par les agents des services techniques.



Cette alternative aux produits phytosanitaires de végétalisation sur sol stabilisé est à renouveler tous les 3 ans. A l'automne 2022, nous ferons un premier bilan avec les riverains et les services techniques. Si l'essai est concluant, nous développerons cette solution dans d'autres quartiers de notre commune.

Nous avons poursuivi par une **visite des ateliers municipaux**, ce qui nous a permis de voir les nouveaux équipements acquis (tracteur, tondeuse et matériel électrique). Enfin, nous nous sommes rendus à l'école pour constater la **réfection des toits** réalisée cette année.

La **rénovation de la statue de la vierge** par l'entreprise THOMASSET a également été achevée cette année.

Pour 2022, courant du mois de janvier, nous allons **hiérarchiser les projets suivants** : arrosage du stade de foot, sécurisation de la place du foyer, sécurisation de la rue de Loisy, amélioration du chemin de la Chaintre, empierrement d'une partie du Chemin du Dessous afin de faciliter et encourager les déplacements doux. D'autres projets sont prévus : le budget sera juge.

Nous allons lancer cette année l'étude du « centre bourg » et de la place de la mairie.

Nous profitons de cette tribune pour rappeler à tous les usagers que les trottoirs ne sont pas des parkings. Une voiture sur un trottoir oblige les piétons à déambuler sur la route. De nuit, le danger est amplifié. Nous comptons sur votre collaboration afin de rendre plus sécurisées nos rues.

Emmanuel VARGAS

➡ La commission « Vivre Ensemble »

Cette année encore, avec toutes les contraintes sanitaires, **la vie associative** n'a pas été facile. Malgré tout, la plupart des associations ont pu réunir leurs adhérents une bonne partie de l'année.

Le samedi 3 avril, le **stade municipal** a été inauguré et porte désormais le nom de **Bernard Bourgogne**, cheville ouvrière au sein du club de football pendant 46 ans. Un honneur bien mérité pour son investissement et sa bonne humeur.

La commission du Vivre Ensemble, malgré les difficultés dues à la Covid, a **rassemblé les Varnois** : journée citoyenne, marchés mensuels, festifs et de Noël, soirée et après-midi Téléthon avec les jeunes du conseil citoyen.

Quelques manifestations incontournables ont également pu avoir lieu : la vente de sapins et la kermesse organisées par l'**ACEV** ; la remise de cadeaux aux enfants Varnois par l'**association du Foyer Rural** (ou plutôt par le Père Noël qui était de passage dans notre commune...).

Toujours à cause de la crise sanitaire, **nos anciens** n'ont pas pu se rassembler pour leur repas annuel. Il a donc été acté que les repas prévus à la salle du Foyer leur seraient distribués pour être consommés à domicile. Pour les aînés qui n'ont pas souhaité participer au repas des anciens, un colis leur a été offert.

Je vous souhaite de vivre, tous ensemble, des moments heureux en 2022 et surtout une bonne santé.

Pierre RETY

Marché de Noël du 17 décembre



Bonhomme de neige créé lors du Téléthon organisé par le Conseil des Jeunes



Lecture de contes à la bibliothèque



Le groupe de musiciens



La venue du Père Noël...



Les étals





Le correspondant défense

LE CORRESPONDANT DEFENSE EST UN ELU

La professionnalisation des armées et la suspension de la conscription depuis 1997, ont amené le gouvernement à reformuler les liens entre la société française et sa défense.

Nous devons cependant, et en particulier les jeunes Français et Françaises, pouvoir maintenir et développer notre intérêt pour les questions de sécurité et de défense.

L'Etat a donc décidé que soit instaurée dans chaque conseil municipal, une fonction nouvelle de **conseiller municipal chargé des questions de défense : le correspondant défense (CORDEF)**. Cette fonction est actuellement assurée par **Mme Barbara Donneau**.

SON ROLE ET SON CADRE D'ACTION

Le rôle du correspondant défense est **exclusivement informatif**. Il a un rôle d'«interface» entre le monde de la défense et les concitoyens. Cette action permet de faciliter une meilleure compréhension entre les différents services de la défense, les concitoyens et la commune.

Le correspondant défense est l'interlocuteur privilégié de l'autorité militaire. Il est donc en contact avec le délégué militaire départemental, le Lieutenant-colonel Ronan Cottin de la Délégation Militaire Départementale de Saône et Loire, située à Flacé (dmd71wordpress.com).

Ce dernier a d'ailleurs organisé une rencontre le 21/10/2021 à Sennecey-le-Grand, entre les CORDEF de différentes communes du secteur. A cette occasion, la nouvelle édition 2021 du guide pratique du Correspondant Défense et ses différentes missions ont été présentées.

QUELQUES CHIFFRES DE LA DEFENSE EN FRANCE :

- ♦ 268 300 EFFECTIFS AU MINISTERE DES ARMEES
- ♦ 21% DE FEMMES, SOIT LA PREMIERE ARMÉE FEMINISÉE EN EUROPE
- ♦ 27 000 RECRUTEMENTS PAR AN
- ♦ 300 CREATIONS NETTES DE POSTES DEPUIS PLUSIEURS ANNEES
- ♦ 41 000 RESERVISTES OPERATIONNELS SOUS CONTRAT

Le correspondant défense est impliqué dans :

- La mise en place et le développement du réseau des correspondants défense avec les communes voisines.
- La connaissance et l'actualité de la défense.
- L'information sur les actions du ministère des Armées en faveur de la jeunesse.
- Le travail de mémoire.

Lors de cette rencontre, l'Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre (ONACVG) est intervenu afin de présenter les différentes aides auxquelles ont droit les combattants/anciens combattants, veuves/veufs de ces personnes, pupilles de la Nation et les victimes d'attentats terroristes. Les règles d'attribution de ces aides pour les anciens combattants d'Algérie et leurs veuves ont évolué en 2019. Les communes sont sollicitées actuellement afin d'aider l'ONACVG à identifier ces personnes.

Pour tout renseignement à ce sujet n'hésitez pas à contacter la mairie (03.85.44.20.74).

Barbara DONNEAU

La vie associative

L'association **Temps Danse** compte cette année 73 danseurs répartis en 8 groupes de la section éveil aux adultes. Comme les années précédentes, les cours ont lieu les mardis soirs au foyer rural pour les adultes et les samedis après-midi au gymnase pour les enfants et les adolescents.

Cette année, les différents cours sont coachés par Ophélie ARBINOT, Flavie BOUVIER et Maéva BOULOY. Les coaches sont aidées par des « minis-coaches » : Natacha, Joshua, Margaux, Maelis, Clara et Lou-Anne.

Après avoir été privés de cours de danse pendant 2 ans, tous les adhérents sont très investis et motivés à préparer le **gala de fin d'année** qui se déroulera le **samedi 2 juillet 2022** à la salle Roger Rochet d'Ouroux-sur-Saône.



Photo du gala de charité 2020

Pour la troisième année consécutive, une vingtaine de danseurs a été invité pour participer à un **gala de charité** à Chagny le **29 janvier 2022**. Ce groupe, composé de jeunes âgés de 11 à 23 ans, a d'ores et déjà commencé les entraînements les samedis matin.



Pour informer ou communiquer avec les parents, nous utilisons l'adresse mail de Temps Danse (TEMPSDANSE71@HOTMAIL.COM) ou la page Facebook. Sur la page Facebook, nous essayons de mettre des photos, notamment lors des manifestations ou des répétitions générales.

Pour toutes informations sur l'association, vous pouvez contacter Marie SAULNIER (Présidente de l'association) au 06.19.66.66.96, Maéva BOULOY (06.40.72.22.45) ou Flavie BOUVIER (07.66.32.88.79).

Le **Moto Club du Val de Saône** a pour 2021, modifié son bureau. En effet, Judicaël DARD reprend la présidence du club toujours épaulé par Mr LAMBERT Jean-Claude en tant que vice président.



Suite à un renouvellement d'homologation, le circuit a été modifié dans son intégralité: changement de sens,

parties plus rapides et plus techniques adaptées pour les grands ainsi que les plus petits pilotes, mais aussi quelques passages spectaculaires pour le plus grand bonheur du public.

De plus, le MCVS collabore avec une école de pilotage appelé **SMX Concept**, dirigé par Mr DALBEC Julien, permettant à toute personne de venir découvrir notre sport en pratiquant le motocross (smx-concept.com).

Les **Anciens Combattants de l'Union Fédérale de Varennes-le-Grand** ont tenu leur assemblée générale au mois de janvier 2021.

Le Président, Jean-Claude GARGUET, a fait observer une minute de silence à la mémoire de nos camarades disparus en cours d'année : Jean-Claude DURAND, ancien Président, Michel VACHEY, membre du bureau et Raymond BARRAULT.

L'effectif de la section est de 40 adhérents.

A cause du confinement, peu d'activité ont eu lieu en cours d'année. Les membres du bureau étaient présents au monument aux morts pour le 8 mai.

Le 11 septembre, une délégation était présente à Louhans, pour le congrès départemental.



Si vous êtes intéressés par notre association, vous pouvez obtenir tout renseignement auprès du Président.

Contact : Jean-Claude GARGUET (03.85.44.26.61)

Club Yvonne Sarcey

Nous avons repris nos activités le 8 juillet.

Nous nous rassemblons les 2èmes et 4èmes jeudis de chaque mois.

Les cartes, scrabble et autres jeux sont nos principales occupations, en toute convivialité.

Cette année, 5 nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre.

Le mois d'août nous a conduits au restaurant pour nos retrouvailles, suivies de la journée champêtre au Chapitre.



Si vous aussi, vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas, vous serez les bienvenus.

La Présidente : 03.85.44.25.10

NOM DE L'ASSOCIATION : Association ADMR de Varennes le Grand

ADRESSE : 28 rue du 8 mai 1945 – 71240 VARENNES-LE-GRAND



MISSION : Permettre aux familles et aux personnes de vivre bien chez elles, dans les meilleures conditions possibles de la naissance à la fin de vie.

SERVICES :

- Accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne
- Entretien du logement et du linge
- Accompagnement véhiculé (courses, rendez-vous...)
- Accompagnement social
- Garde d'enfants à domicile
- Téléassistance FILIEN

CONTACT :

Tel : 03.85.94.80.04

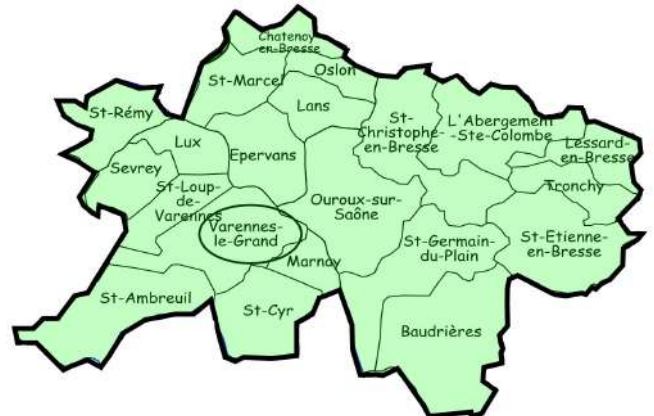
Mail : info.varennes-le-grand@admr.org

Pour plus d'informations retrouvez-nous,

sur Facebook : [Facebook ADMR 71](#)

ou sur notre site : [Fédération ADMR 71](#)

ZONE D'INTERVENTION



L'**Association du Chemin des Ecoliers Varinois** (A.C.E.V) existe depuis 2005 et a pour but de récolter des fonds pour financer une partie des projets scolaires et verser une subvention chaque année à l'école. Pour cela, différentes manifestations sont organisées tout au long de l'année, telles que la vente des sapins de Noël, ou la kermesse en fin d'année scolaire.

Cette année, l'association a à cœur de **mener à bien des actions** avec l'équipe enseignante, afin de renouveler et étoffer le matériel pédagogique et récréatif, voire aménager la cour de récréation. Nous attendons d'ailleurs la liste pour le côté primaire. Ces financements seront possibles grâce aux **diverses actions menées au cours de l'année** (sapin, fromage, chocolats de Pâques, kermesse).

Lors de l'AG du mois d'octobre 2021, l'association a vu une partie de son bureau se renouveler. Ont été élus : Solène WERSINGER (présidente), Amélie CRANCE (vice-président), Clémentine ECOBICHON (secrétaire), Emilie BOSSET (secrétaire adjointe), Mélanie JOLY (trésorière), Sébastien WERSINGER (trésorier adjoint).

Le **premier temps fort** de l'année dernière a été la **kermesse**, plébiscitée par les enfants et les parents après ces deux années particulières. Enfants et parents sont venus nombreux profiter des différents stands : tours de poney, maquillage, pêche à la ligne, chamboulout, buvette, tous tenus par des parents

bénévoles ! Leur aide aura été précieuse. Nous espérons que la prochaine kermesse sera tout aussi sympathique ! Nous en profitons pour remercier les membres actifs et les bénévoles qui ont œuvré pour que cette journée soit un bon moment. Nous comptons sur vous pour que cela se renouvelle cette année encore.

Le **deuxième temps fort** a été la **venue du Père Noël** à l'école : il a apporté de nouveaux jeux de récréation pour les maternelles, jeux financés par l'association. Sachez, chers parents, cher(e)s varnois(es) que **vous**



êtes tous les bienvenus au sein de cette équipe. Celle-ci est en lien avec la direction de l'école et la municipalité, pour faire avancer les projets et même pour en proposer de nouveaux. Toute participation même ponctuelle est la bienvenue. Pour nous contacter, n'hésitez pas à nous interpeller à l'école ou à demander à l'enseignant de votre enfant.

A bientôt.

Contact : apecev.varennes71@gmail.com ou page FB

Le Relais Assistants Maternels (RAM) du Grand Chalon devient « Relais Petite Enfance »



Ses missions :

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'accompagnement et d'information pour les familles et pour les assistants maternels.

Un service d'accompagnement à la fonction d'employeur qui :

- délivre une information générale (contrat, liste d'assistants maternels, convention collective, droits et obligations d'employeur...)
- qui oriente vers les services compétents en cas de besoin (PAJE, PMI, CAF, DIRECCTE...)

Un service de soutien à la professionnalisation des assistants maternels qui leur propose :

- des réunions, des formations, de l'Analyse de la Pratique Professionnelle, des soirées à thème
- un lieu à leur écoute, un lieu d'échanges et d'informations

Un service qui œuvre pour la qualité d'accueil de l'enfant :

- En proposant des temps d'éveil pour les enfants de moins de 4 ans accompagnés de leurs assistants maternels pendant la période scolaire.

Ces temps d'éveil sont l'occasion de découvrir la richesse des interactions entre enfants et rencontrer d'autres adultes. Les enfants peuvent jouer, découvrir, expérimenter et s'éveiller grâce aux activités proposées dans le respect de chacun.

Lieux et horaires des temps collectifs :

Lundi de 9h00 à 11h15 : Maison des Jeunes place Chambion à Saint-Loup-de-Varennes

Jeudi de 9h00 à 11h15 : Salle du Jardin de la Cure à Varennes-le-Grand

Inscription nécessaire pour participer aux ateliers

Port du masque obligatoire pour les adultes durant la crise sanitaire



Le calendrier des activités du RPE est envoyé chaque mois par mail aux assistants maternels et dans les mairies.

N'hésitez-pas à communiquer votre adresse mail à la responsable du relais si vous souhaitez le recevoir :

Mme MOLINA Marie-Laure, responsable RPE

Tél : 06 33 23 17 60

Mail : ram-varennes-le-grand@legrandchalon.fr

Les temps collectifs du Relais



**Séance découverte
médiation animale**



Séances art plastique



**Séances
éveil musical**



Club de scrabble

Chaque mardi, de 14h30 à 18h30, à la Salle Yvonne Sarcey, les membres du **club de scrabble** se retrouvent pour jouer dans une ambiance alliant la **concentration et la convivialité**.

Les parties se déroulent sans esprit de « compétition ». Il s'agit simplement d'une agréable manière de se détendre tout en consolidant son vocabulaire, son orthographe et sa mémoire.

Le club rassemble, selon les séances, de 15 à 18 membres mais le cercle ne demande qu'à s'agrandir.



L'activité est ouverte à tous, sans distinction d'âge ni de niveau. Vous serez accueillis avec plaisir par la Présidente, Madame FERREAU et toute son équipe.

N'ayez aucune inquiétude, le dictionnaire officiel du scrabble veille sur les tables. Il vous permettra d'éviter les exécrables mots fautifs ou scabreux mais vous en fera découvrir des rares et des curieux.

Il s'agit juste d'aimer les mots et de disposer de ses mardis après-midi.

Alors n'hésitez pas à venir essayer et rejoindre le club.



Villages Cultures Patrimoines en Sud Chalonais

L'année 2021 ayant été aussi compliquée que la précédente, l'association VCPSC n'a, jusqu'alors, pas été en capacité de reprendre son fonctionnement habituel. Le **Théâtre de Varnes** a repris quelques répétitions les jeudis soirs mais aucune représentation n'a été possible. Une nouvelle pièce de Jérôme Dubois intitulée « Le bonheur est dans les prés » est en préparation.

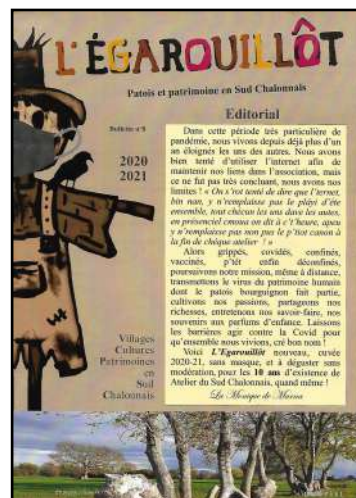
Si tout se passe bien, elle devrait être jouée pour la première fois à **Varennes le 25 juin 2022**.



Pas simple de répéter masqués...

Il en va de même pour **l'atelier patois** qui n'a réussi à se retrouver qu'à l'occasion de quelques séances confidentielles.

Ces périodes confinées ont cependant permis la publication de notre bulletin « **L'Egarouillôt** » n°8 dont la diffusion, elle aussi, est restée limitée faute de manifestation publique.



Président : **Pierre LEGER** (06.28.23.45.43)

Association ABAC (Asso. Bourguignonne des Artisans Créateurs)

Créée début 2021, l'ABAC propose des manifestations qui visent à **promouvoir le travail des artisans créateurs** venant de toute la région Bourgogne Franche Comté.

Cette association, basée à Varennes-le-Grand, a organisé un **marché de Noël de la création** les 20 et 21 novembre. De nombreux domaines de création étaient représentés : poterie, travail du bois, couture, gravure sur verre, macramé, dessin, bougies, travail du papier, créations de bijoux et bien d'autres encore. L'association tient d'ailleurs à remercier tous les participants qui ont fait découvrir leurs talents aux visiteurs et aux élus de la commune lors de cet événement.

Grâce à la boulangerie de Varennes, Le Fournil de Loïc, l'association a pu proposer des repas aux

exposants et organiser son vin d'honneur le samedi soir.

C'est grâce aux subventions du Conseil Général et de la commune ainsi qu'au don fait par l'ancienne association varnoise des créateurs (APFM en Bourgogne) que l'association a pu mettre en place cet événement, le premier organisé depuis la création de l'ABAC. « Un grand merci à tous ».

Un **marché en extérieur** devrait être prévu au printemps 2022 ainsi qu'une deuxième édition du marché de Noël.

Infos et renseignements par mail : abac71@outlook.fr
Page Facebook : Association Bourguignonne des Artisans Créateurs



La **chorale "Saône Mélodie"** compte une trentaine de chanteurs amateurs qui se retrouvent les **mercredis soirs de 20 h 30 à 22 h 30** dans un climat d'amitié et de convivialité.

Sa cheffe de chœur, Marie-Christine GACON, propose aux choristes un **programme très varié** allant du Gospel au folklore de tous les pays (Afrique, Amérique Latine, Israël, Russie...), à la variété française et au chant sacré.

Grâce aux compétences et au sérieux de Marie-Christine, l'apprentissage se fait toujours dans une ambiance à la fois studieuse et détendue et dans le respect du rythme de chacun. Ceci permet de préparer des concerts de qualité que nous avons à cœur de présenter à notre public.

En 2021, même si les répétitions n'ont pu reprendre qu'en septembre, nous avons pu participer à Octobre Rose.

Pour 2022, nous proposerons un concert pour mai ou juin et les concerts de Noël, ceux prévus en 2021 ayant été annulés par précaution sanitaire. Nous restons ouverts à toute proposition de partage avec d'autres chorales.

Deux heures dans la semaine pour oublier ses soucis,



vivre un moment de partage et d'amitié, un beau programme accessible à tous.

Nous serions ravis d'accueillir de nouveaux choristes qui souhaiteraient venir renforcer notre groupe.

Pour nous contacter : Christine RETY (secrétaire) – Tél: 06.43.24.62.99.

Site de la chorale : chorale-saone-melodie.wifeo.com

Cécile DESBOIS - Trésorière Saône Mélodie

L'amicale pour le don de sang bénévole des communes de Varennes-le-Grand, Saint-Loup-de-Varennes, Marnay et Saint-Ambreuil est composée de 20 membres, tous très actifs pour la promotion du don (affichage, informations dans les écoles, préparation de la salle et collation après collecte).

Depuis 2021, **trois nouvelles personnes** ont rejoint l'amicale (2 de Saint-Loup - 1 de Saint-Ambreuil).

Vous pouvez **donner votre sang de 18 à 70 ans**. Il n'est pas nécessaire de venir à jeun au don mais il est préférable d'éviter les matières grasses. Vous pouvez venir avec vos enfants, une garderie est assurée.

N'oubliez pas de venir à la collecte munis d'une pièce d'identité (obligatoire à partir de 2021).

Pour prendre rendez-vous, il vous suffit d'adresser un mail à mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Pour plus de renseignements : M. MEZARA au 06.60.86 27.63 (amicale) ou EFS pour la partie médicale au 03.85.42.74.90.

Dates des collectes 2022 :

- ◆ mercredi 02 février de 15h30 à 19h30
- ◆ mercredi 06 avril de 15h30 à 19h30
- ◆ mercredi 08 juin de 15h30 à 19h30
- ◆ mercredi 14 septembre de 15h30 à 19h30
- ◆ mercredi 09 novembre de 15h30 à 19h30

Nous vous remercions de votre présence pour accomplir ce geste citoyen.

Pierre MEZARA - Président don de sang



Informations en milieu scolaire à Varennes-le-Grand

L'équipe « communication » rappelle aux associations qu'elles peuvent faire parvenir tout au long de l'année, toutes leurs informations, dates de manifestations, articles divers, photos, à l'adresse : communication.varennes@gmail.com



Présentation du Centre Pénitentiaire de Varennes-le-Grand

Pour devenir surveillant pénitentiaire, le brevet des collèges est requis et par le biais de concours internes, il est possible d'évoluer rapidement.

Durant la crise sanitaire, le Centre Pénitentiaire n'a pas subi de cluster. Quelques cas ont été constatés sur des personnes entrantes. Depuis le début de la crise sanitaire, une période de quatorzaine pour tous les nouveaux arrivants a été mise en œuvre pour éviter la propagation éventuelle. Cette mesure est toujours en vigueur à ce jour, désormais adaptée en période de dizaine.

Nous avons été gentiment accueillis par le **Directeur, Monsieur Renaud LASSINCE**, que nous remercions pour son accueil.

Le Centre Pénitentiaire a été mis en service le 2 septembre 1991 dans le cadre du programme national de construction de **13 000 places**. Son ouverture a entraîné la fermeture de la maison d'arrêt de Chalon-sur-Saône.

L'établissement est de forme rectangulaire (230 m de long x 210 m de large) avec une superficie de 48 300 m².

Il n'admet aucune femme qui elles, sont détenues à la maison d'arrêt de Dijon.

Le Directeur assure la coordination dans l'activité des différents intervenants concernant la prise en charge médicale, sociale, psychologique, comportementale du détenu. En revanche, il n'a aucune autorité sur l'admission et la libération de la personne. Il s'agit là de décisions judiciaires.

Il travaille avec l'ensemble des intervenants sur la prévention des problèmes comportementaux, du mal être et de la violence éventuelle des détenus et accompagne la personne durant sa détention, avec entre autre pour objectif la prévention de la récidive.

Il est soumis à des contrôles par de nombreux organismes et travaille en toute transparence. Le directeur, comme l'ensemble des personnels pénitentiaires, est soumis au code de déontologie de décembre 2010 qui prône un ensemble de droits et devoirs en vue du respect de l'éthique.

En plus des personnes habilitées (avocats, familles, etc...), il est amené à accueillir différentes autorités ou visiteurs : élus, commandants de gendarmerie, Jeunes Sapeurs-Pompiers, proches des personnels, divers, ...

De manière générale, le Directeur reste en poste de 4 à 6 ans avant d'être muté vers un autre centre pénitentiaire.

Le Centre Pénitentiaire de Varennes compte 130 surveillants pénitentiaires qui sont généralement de la région et installés depuis plusieurs années.

Une cinquantaine de surveillants se sont portés volontaires pour participer à un nouveau dispositif et devenir acteurs dans la prise en charge des détenus. Les agents sont désormais « acteurs incontournables d'une détention sécurisée ». Ainsi, ils évaluent, auditionnent, présentent au magistrat le comportement de la personne en détention.

Le Centre Pénitentiaire est composé de :

La maison d'arrêt (190 places) qui reçoit les individus en détention provisoire, les personnes condamnées dont la peine ou le reliquat de peine n'excède pas deux ans.

Le centre de détention (191 places) où sont détenues les personnes condamnées à une peine supérieure à deux ans.

Le quartier de semi-liberté (16 places) permet aux condamnés d'exercer à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire une activité professionnelle, de suivre un enseignement, une formation professionnelle, un stage, de suivre un traitement médical. Le reste du temps libre étant obligatoirement passé à l'intérieur de la prison.

Le quartier des nouveaux arrivants (22 places) où tous les nouveaux détenus séjournent, pour une durée de 10 jours environ. Au moment de son arrivée, le nouvel arrivant a rapidement un entretien avec un surveillant afin de détecter d'éventuels problèmes.

Le quartier d'isolement compte 5 places réservées à la protection de certains détenus vis-à-vis d'eux-mêmes, des autres détenus ou protéger les autres personnes.

Le quartier des mineurs (15 places) peut accueillir au maximum 15 jeunes de 13 à 18 ans. Ils ont l'obligation d'aller suivre des cours avec des enseignants. Ils rencontrent régulièrement des éducateurs et des surveillants pénitentiaires (sans uniforme) formés et dédiés à cette mission. Le tabac leur est interdit. Ils peuvent profiter d'activités sportives.

Souvent, avant leur venue en prison, ces mineurs ont déjà bénéficié de mesures ou sanctions éducatives qui n'ont pas été satisfaisantes. L'incarcération est le dernier recours face à leur délinquance.



Le quartier disciplinaire qui dénombre également 5 places où sont placés les détenus ayant commis une faute à l'intérieur de la prison (stupéfiants, mauvais comportements, téléphone portable, etc...). Les détenus y sont installés pour 30 jours maximum avec certaines restrictions de leurs droits (pas de télévision, promenade réduite à 1H).

Une unité sanitaire avec les interventions d'un dentiste, d'un médecin, la possibilité de passer une radio, des psychologues, des psychiatres, etc...

Une bibliothèque.

Une salle polyvalente servant pour les différents cultes.

Des ateliers : ferronnerie, mise sous enveloppe, emballage de cadeaux.

Des bureaux administratifs.

En lien avec Sodexo, les détenus ont également mis en place plusieurs projets :

- **Création d'une boulangerie** intramuros (en partenariat avec un boulanger de Chalon) où ils fabriquent pour l'ensemble du centre pénitentiaire, 500 baguettes par jour, ceci dans le cadre d'un projet d'Insertion par l'Activité Économique.
- **Élevage** d'escargots (création de terrines) et de moutons (éco-pâturage),
- **Installation de 16 ruches** gérées par un apiculteur local. L'objectif de ce partenariat pourrait être d'offrir un travail à un détenu lors de sa sortie.



De **nombreux intervenants** œuvrent aussi au Centre Pénitentiaire de Varennes-le-Grand dont :

Pour le Ministère de la justice :

- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (S P I P) dont les missions principales sont la prévention de la récidive et l'aide à la réinsertion des personnes condamnées. Il travaille en lien avec le détenu.

- La Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ pour les mineurs).

De manière générale :

- Des enseignants de l'éducation Nationale,
- Des personnels médicaux du centre hospitalier de Chalon sur Saône,
- Des personnels médicaux du centre hospitalier spécialisé de Sevrey,
- Les personnels de Sodexo.
- Des Associations : les Visiteurs de prison, La Croix Rouge, le Secours Catholique, le Courrier de Bovet (correspondance entre certains détenus et des personnes volontaires),
- Des Aumôniers, représentants de toutes les religions reconnues,
- Des organismes extérieurs : la Mission Locale, Pôle Emploi, la Sauvegarde 71, le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA),
- Des intervenants en musique, théâtre, équithérapie, ...

L'équipe communication

Cette année 2021 aura été marquée par la visite du garde des sceaux. En effet, notre Ministre de la Justice est venu rendre visite au centre pénitentiaire de Varennes-Le-Grand et a profité du voyage pour réaliser une annonce importante pour notre commune. En effet, Varennes-Le-grand a été choisie par ce dernier pour accueillir un Centre Educatif Fermé (CEF), dont la construction devrait débuter dans le courant de l'année 2022. Ce centre éducatif est destiné à recevoir des jeunes mineurs, par décision d'un juge. Il aura une capacité d'accueil de 12 jeunes et permettra la création d'une trentaine d'emplois, sur notre bassin de vie. Pourquoi Varennes-Le-Grand ? Et bien simplement parce que nous avons la possibilité et la volonté de les accueillir. En effet, à la demande des députés de la région, j'avais consulté les élus du conseil municipal, afin de recueillir leur avis sur la question. Nous avons considéré qu'étant donné notre retour d'expérience très positif sur les établissements judiciaires (avec près de 30 ans de cohabitation avec le centre pénitentiaire), l'opportunité de créer des emplois sur notre bassin et de la localisation très isolée de ces établissements par rapport au centre bourg de notre village, notre commune présentait toutes les conditions pour voir s'établir ce centre éducatif.

Comme vous l'aurez compris, le projet de construction de ce centre se situe à proximité immédiate du centre pénitentiaire actuel, ce qui permettra, entre autres avantages, de mutualiser certains moyens comme les parkings.

Enfin, au-delà des considérations d'emplois ou de logistique, nous avons la conviction qu'il est de notre devoir de citoyen de permettre à des jeunes présentant des difficultés à un moment de leur vie, de se voir offrir une seconde chance. Cet établissement a pour vocation de leur redonner cette seconde chance.

Nous sommes heureux d'avoir pu accueillir notre Ministre mais également d'avoir été choisis pour ce projet.



Présentation de l'Association Nationale des Visiteurs de Prison (ANVP)

Josette et Jean, deux visiteurs de prison, ont eu la gentillesse de nous parler de leur rôle, de leurs fonctions auprès des détenus du centre pénitentiaire de Varennes-le-Grand et nous les en remercions.

Josette est visiteuse depuis 11 ans et présidente de l'association depuis 6 ans. **Jean** est visiteur depuis 14 ans et en est le trésorier. Ils sont tous les deux retraités : Josette était infirmière et Jean, cadre infirmier.

De nombreux citoyens sont très réticents à cet accompagnement aux détenus au point que Josette n'en a pas parlé aux personnes de son entourage. Au début de son bénévolat, Jean a communiqué avec ses proches sur son engagement mais il ne le fait plus maintenant.

Josette et Jean ont le sentiment qu'avec le temps, les esprits s'ouvrent un peu sur leur action.

En 1931, a été créée l'**Œuvre des Visiteurs de Prisons** qui a changé de nom en 1991 et est devenue l'Association Nationale des Visiteurs de Prison.

Au niveau national, l'association compte environ 1500 membres dont 7 sont agréés pour intervenir au centre pénitentiaire de Varennes-le-Grand. Ils sont tous retraités sauf l'un deux qui a moins de 30 ans. L'association de Varennes compte 4 hommes et 3 femmes.

Cette section est indépendante financièrement et fonctionne uniquement grâce aux différentes subventions (celle de la mairie de Varennes est utilisée pour des colis de Noël aux visités, pour des abonnements à des magazines ou revues).

Tous les 2 mois, une réunion est organisée entre les visiteurs afin de faire un point, de discuter sur différents projets, etc... Des réunions de supervision avec un psychologue ont également lieu afin d'adapter les « méthodes » de travail.

L'association a pour objectifs de :

- ♦ Libérer la parole,
- ♦ Maintenir le lien social,
- ♦ Donner désir et force de s'en sortir par un projet individuel et de ce fait, prévenir la récidive,
- ♦ Favoriser et promouvoir un retour réussi dans la société,



- ♦ Sensibiliser les concitoyens sur le fait que chacun d'entre eux peut un jour ou l'autre être concerné.

Pour être bénévole en tant que visiteur de prison, un cheminement d'environ 7 mois est nécessaire :

- ♦ Faire une demande écrite au Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) ainsi qu'à la présidente de l'association,
- ♦ Passer un entretien avec 2 visiteurs sur la raison de souhaiter devenir bénévole, la motivation, la disponibilité, la capacité à écouter et ne pas juger,
- ♦ Rencontrer le Directeur du Centre Pénitentiaire ainsi que le référent SPIP,
- ♦ Accompagner le visiteur sénior auprès des détenus dont il est référent,
- ♦ Etre accompagné d'un visiteur sénior lors des premiers entretiens avec les détenus.

L'agrément est à renouveler tous les 2 ans.

Chaque **visiteur** se rend au centre pénitentiaire **toutes les semaines** et a des entretiens de 30 à 45 mn avec les détenus, au parloir des avocats. Au fur et à mesure de leurs rencontres, les bénévoles deviennent un peu des **confidants** car ce sont eux qui voient le plus régulièrement les détenus.

Quand la communication est difficile à instaurer, les visiteurs utilisent d'autres méthodes comme le dessin.

Chaque vendredi à 14H30, Jean se rend au quartier des arrivants pour faire connaissance avec les nouveaux détenus.

Il les rencontre deux par deux et, à l'issue de leur échange, le détenu stipule s'il souhaite ou non continuer à être visité.

Si le délit a eu lieu en Saône et Loire, l'incarcération se fait automatiquement au centre pénitentiaire de Varennes. C'est pourquoi les visiteurs montrent à certains détenus sur une carte de France où se situe Varennes car beaucoup ne connaissent pas.

Josette et Jean concluent notre entretien en nous disant que « **le visiteur de prison est un citoyen à la rencontre de citoyens** ».

L'équipe communication

Le Conseil Citoyen Varnois

A l'initiative du conseil municipal de Varennes le Grand, a été créé le **conseil citoyen varnois**, le 17 avril 2021. Ce conseil citoyen est une **structure indépendante** du conseil municipal qui a d'une part pour objectif, la participation active et directe de l'ensemble des habitants et, d'autre part, de conforter les dynamiques citoyennes existantes. Il propose également un espace d'échanges amenant à des propositions et des initiatives à partir de besoins des habitants de la commune.

Un élu référent (M. Pierre Rety) représente la municipalité lors des réunions de travail.

Dans un souci de parité, nous lançons **un appel auprès des varnoises** intéressées pour rejoindre le conseil citoyen.

Il se compose à ce jour des **12 membres** suivants :

✕ Pierre Mezara : rapporteur
✕ Thierry Dureuil : secrétaire
✕ Annie Bonnot
✕ Jean-Christophe Chardigny
✕ Arnaud Petit
✕ Lucien Riberty

✕ Nicolas Roussel : rapporteur suppléant
✕ Sébastien Jeannot : secrétaire suppléant
✕ Thomas Bourillon
✕ Fabrice Cornut
✕ Philippe Plion
✕ Taoufik Tajeddine

La 1ère action menée par le conseil citoyen en lien avec la mairie de Varennes-le-Grand a été l'**organisation de la journée citoyenne** qui s'est déroulée le samedi 25 septembre 2021. Cette journée citoyenne avait pour objectif de porter les valeurs de la vie en société, l'entraide, la fraternité et le partage des compétences. Ce moment a permis d'œuvrer ensemble, pour le bien commun et l'amélioration du cadre de vie des habitants Varnois.

Trente-cinq personnes ont répondu à cet appel et se sont répartis dans les **quatre ateliers** proposés. Grâce à leur investissement, ont été réalisés :

✕ La réfection du mur du bâtiment de la cure



✕ La réfection de l'hôtel à insectes situé au parc des pas enchantés et celle de la lisse ponton de la mare et du trou à Kramer.



✂ La randonnée nettoyage quant a elle, a permis de récupérer l'équivalent de trois remorques de déchets divers.



De leur côté et sur leur propre initiative, les jeunes du **Conseil des Jeunes** ont tracé et peint les lignes du City Stade.



La pause de midi s'est déroulée au foyer rural dans une **ambiance chaleureuse** où un succulent repas avait été préparé dans la matinée par une **talentueuse équipe de cuisinières**.



Bon Appétit

Bon Appétit



A table!!!

L'équipe communication remercie tous les annonceurs
qui ont participé à cette publication.

ROUILLARD TP

30 années d'expérience

Emmanuel Rouillard

→ Directeur général

06 71 63 93 35

manu.rouillard@orange.fr

BUREAU

→ **03 71 40 00 81**

bureau@rouillardtp.fr

www.rouillard-tp.fr



No 146 pour l'us. la vers publique - www.alarpep.com - Chaux



**10 Allée des Platanes
71240 VARENNES LE GRAND**

TRAVAUX PUBLICS

→ Aménagement et terrassement
pour **PARTICULIERS & PROFESSIONNELS**

Enrobé, désactivé, assainissement, piscine...

TRANSPORTS

→ Location de camions et d'engins
de travaux publics avec chauffeurs

Livraisons, terre végétale, cailloux ...

MAÇONNERIE

→ Aménagement de vos extérieurs

**Dalles béton, fondations, seuils, murs,
enrochements, garages, abords de piscine...**



CHEMINÉES PHILIPPE

Poêles Design

Concessionnaire exclusif

Patricia Plat

SARL Les 5C

**2 route de Givry,
71880 Châtenoy le Royal**

Tél : 03.85.44.15.31

www.poeles71.com

poelesphilippe71@gmail.com





Aspiré à un air plus sain en adoptant
L'ASPIRATION CENTRALISEE DRAINVAC

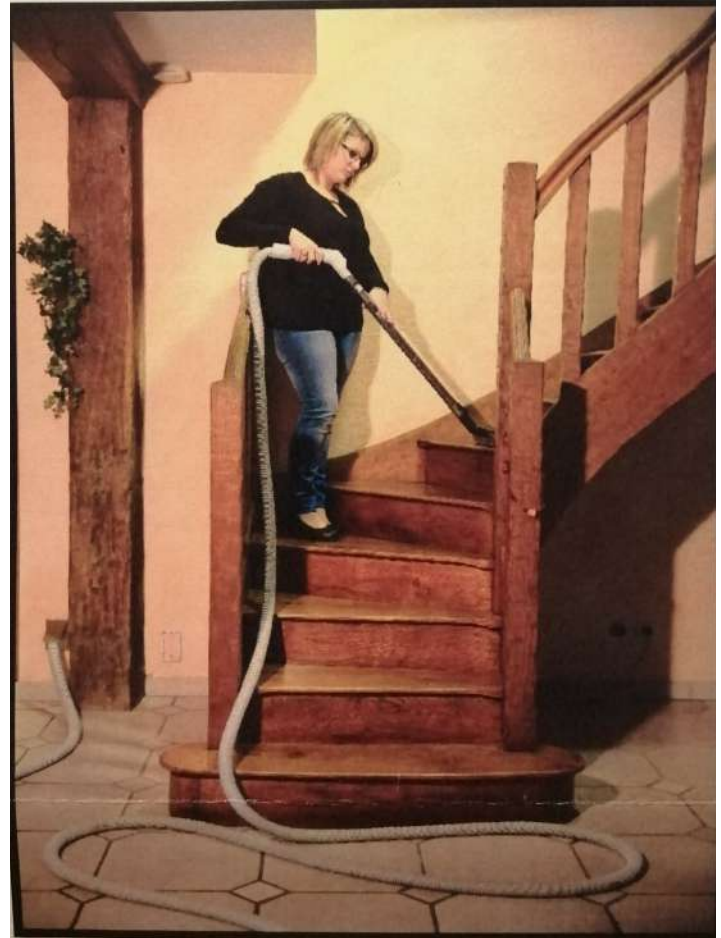
33 Route de la Ferté
Varennnes le grand
03.85.44.23.97
email: contact@pailloux-sas.com



> TERRASSEMENT • VRD • DÉMOLITION
Particuliers & Communes

> LOCATION D'ENGINS & DE CAMIONS

03 85 49 26 60
www.dessolin.fr



- Varennes-le-Grand (71240)
- 06 95 78 28 12
- Dominiquejousseau.tp@gmail.com
- Facebook/DominiqueJousseuTP

COURS - PISCINE - TERRASSEMENT - PRESTATION DE SERVICES



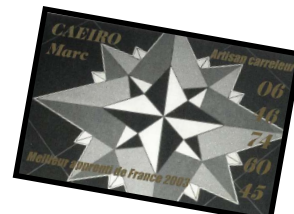


Spécialiste rénovation
Varennes-le-Grand 71240



- Tous travaux en neuf et en rénovation
- Tous types de poses
- Revêtements de sols intérieur et extérieur : carrelages, pierres, dallages...
- Pose finitions salles de bain, douche à l'italienne, construction de meubles carrelés sur mesure
- Réalisation de chape

Tel : 06 46 74 60 45 marco.ski@hotmail.fr



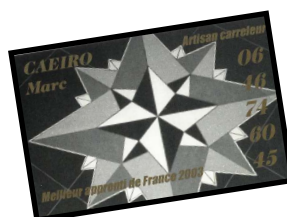
Philippe **MOREAU**
Services | www.w.transports-moreau.fr

D 906 / Varennes-le-Grand

03.85.44.18.75



COURSES POIDS-LOURDS ET VL - CAMION GRUE - LOCATION - B2C
CHARIOT ELEVATEUR EMBARQUE - MONTE-CHARGES - PONT ROULANT
www.camion-grue71.fr



GARAGE 1
PREMIER

BERNOLLIN AUTOS



ECHAPPEMENT

DISTRIBUTION

RÉVISIONS

Nombreuses années d'expérience en mécanique

Vidange - Pneumatiques
Freinage - Suspension
Echappement - Distribution
Carrosserie - Peinture toutes marques
Réparation toutes marques
Entretien véhicules anciens et de compétitions
Véhicules de prêt

Bernollin AUTOS

www.garage-premier.fr



5547, rue du 19 Mars 1962 - Zone artisanale - VARENNES-LE-GRAND
(proximité déchetterie) - 03 85 42 56 13 - bernollin.autos@gmail.com
Du lundi au vendredi de 8h à 12 h et de 13h30 à 18h30 - Samedi sur rendez-vous



VOTRE GÉOMÈTRE-EXPERT

**BORNAGE / DIVISION
LOTISSEMENT / COPROPRIÉTÉ**

03 85 42 45 45

chalon@2age.fr - www.2age.fr



LESSARD Nicolas

- Plomberie
- Chauffage
- Sanitaire

0629664463
nicolaslessard@yahoo.fr
Varennnes Le Grand



Jusseau René
TRANSPORTS & T.P.

Route Nationale 6
71240 VARENNES LE GRAND
0385442203
sas.jusseau@wanadoo.fr



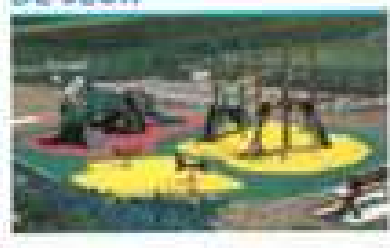

- Transports
- Location de camions et engins de TP avec chauffeur
- Création de cours
- Terrassement
- VRD



idverde
CRÉER ET ENTREtenir LE PAYSAGE

ESPACE VERTS


TERRAINS DE SPORTS


AIRES DE JEUX


Rue du 19 Mars 1962 – 71240 VARENNES LE GRAND
Tél 03 80 47 53 60

45 IMPLANTATIONS
UNIQUEMENT EN FRANCE



Espace TEORA

SOPHROLOGIE

Sérénité, lâcher-prise,
épanouissement personnel,

Bien-être physique,
mental, émotionnel

Adultes, adolescents, enfants



Sylvie Marie CORNUT

06 06 54 31 45

sme.sophro@gmail.com

@sylviemariicornutsophrologue

Réflexologie Plantaire

Prévient et entretient une bonne santé

Conseil en Élixirs Floraux
et Fleurs de Bach

Adultes, enfants, adolescents



Geneviève Ménevaut

06.71.97.13.02

Accompagnement & Formation Mieux-être

Soins énergétiques

Conseil en Fleurs de Bach (BRFP)

Relation d'aide – pleine conscience

Séances individuelles ou collectives

Adultes, enfants, adolescents



Danielle GUERIN

06.81.16.72.31

@teoraunmomentpoursoi
www.teoraunmomentpoursoi.fr

Sur rendez-vous
23b, rue du 8 mai 1945 Varennes le Grand



Senso
INSTITUT DE BEAUTE
SOMATO - ESTHETIQUE

23, rue du 8 Mai 1945
71240 VARENNES LE GRAND 03.85.41.45.05
lostinstitutsenso@gmail.com - www.beaute.senso.fr
FB et INSTAGRAM: Andrea Morrone ou Institut Senso

Soin Usage

Traitement de la peau - ACS-PEN

Maquillage

Dermo et Micro pigmentation

Extensions de cils

Rehaussement de cils

Massage et soin du corps

Amincissement - LPG Cellu m6 Alliance

Épilations homme et femme

Soin mains et pieds

Vernis semi permanent

Tha'lon Gamme visage, produits d'origine naturelle
Estime&Sens Gamme visage BIO
Origine Gamme Corps, produits d'origine naturelle
Z&MA Gamme visage ado BIO et VEGAN
Colin Mailard Gamme enfant 3 à 12ans, produits d'origine naturelle
Epiloderm et Perron Rigot Épilations
Miscell et Combisul Gamme cils et sourcils
Couleur Caramel Gamme maquillage BIO
LCN Gamme ongles

VOUS AVEZ BESOIN D'UN DIAGNOSTIC

**pour louer ou vendre
votre bien immobilier ?**

**INTERVENTION
RAPIDE**

Plus d'infos : www.diagnostics-immobiliers-71.fr



**N'hésitez pas
à nous contacter !**

Sarl PINHEIRO Johan

06 15 26 21 15

mail : hkexpertise@orange.fr

Certification Bureau Véritas RCS 484 902

ADRESSE SIÈGE SOCIAL

22 rue des Camelins
71240 Varennes le grand
Chalon-sur-Saône

22 rue Barbes
71300 Montceau
les Mines



JPILLON
LOMBRIE
SANITAIRE
CHAUFFAGE

Dépannage

Entretien

Installation

Adoucisseur

71240 - VARENNES LE GRAND
Tél : 03 85 44 25 73 / 06 16 60 11 31 mail : pillon.j@free.fr

06.99.22.27.15

**Happy
TAXI**

Conventionné médical
24h/24 & 7j/7
Toutes distances
Transport de 1 à 6 personnes



Mireille à votre service pour tous vos déplacements.

Service aux entreprises
Transport médical assis
et assistance administrative
Colis ou pils urgents
Transports gares et aéroports

71240 Varennes-le-Grand
06.99.22.27.15

happy.taxi@outlook.fr

0385 44 25 73

20

06.99.22.27.15

**T
Happy
X
I**



Conventionné médical
Véhicule adapté pour
personne à mobilité réduite



Stéphane BOURGOGNE et toute son équipe vous

REMERCIER !!!



Grâce à votre confiance c'est plus de 150 ventes réalisées.

Pour être encore plus proche de vous CMM IMMOBILIER deviendra prochainement BOURGOGNE IMMOBILIER ainsi que la reprise d'une 2ème agence située à Saint-Marcel (Anciennement JLM)

Toute l'équipe se tient à votre disposition !

Estimation offerte



Sylvain BASTIEN

06 37 09 78 62

Charlène CARINGI

06 73 29 30 58

Nadine CHANTEPERDRIX

06 12 52 66 65

Stéphane BOURGOGNE

06 29 57 17 37

Angélique FERREIRA

06 30 51 64 13

Willy BERTRAND

06 21 79 39 62



PIZZA
by carine
CUISSON AU FEU DE BOIS

06 70 88 64 47

MARDI → VARENNES LE GRAND
JEUDI → ROMENAY
VENDREDI → SASSENAY
SAMEDI → VILLEVIEUX

**Semaine : Hiver 16h à 20h30 - Été 16h30 à 21h
Vendredi et Samedi : Hiver 16h à 21h - Été 16h30 à 21h30**

Le Fournil de Loïc

Boulanger Pâtissier Chocolatier
Ouroux-sur-Saône - Varennes-le-Grand

HORAIRES

Ouroux-sur-Saône	Varennes-le-Grand
Tel: 03.85.41.12.62	Tel: 03.45.28.86.24
Lundi	Lundi
Mardi	Mardi
Jeudi	Jeudi
Vendredi	Vendredi
Samedi	Samedi
Dimanche	Dimanche

Fermé le MERCREDI



En fin d'année, les Varnois se sont mobilisés pour la bonne cause



Pour Octobre rose :

► **Concert de Saône Mélodie**



Dès les 2 premières réunions de 2020, il avait été proposé par plusieurs membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de participer à Octobre Rose afin d'aider l'association **Toujours Femme** qui intervient auprès des femmes atteintes de cancer.

Pour 2021, le CCAS a donc décidé d'être au côté de Sports et Loisirs qui organise une marche à Varennes depuis des années et a sollicité la chorale Saône Mélodie.

Un concert a donc été organisé le vendredi 22 octobre. Malgré un affichage tardif, 35 personnes ont assisté au concert en présence de deux membres de l'association « Toujours Femmes » et de deux élus représentant la municipalité. Ce qui a permis de faire **un don de 168 €** à « Toujours Femme. »

Sont à remercier :

Les deux membres de l'association « Toujours Femme » présentes au concert.

L'association « Le bon Samaritain » pour avoir accepté un prix préférentiel de location de l'église.



Les bénévoles de « Sports et Loisirs » pour leur aide et l'affichage ainsi que sa présidente, Anne-Sophie Lagrange.

Pierre Réty, maire-adjoint et Pierre Léger pour leur présence au concert.

Marie-Pierre Lepron, présidente de Saône Mélodie, Marie-Christine Gacon, cheffe de chœur et les 22 choristes pour leur participation alors que leurs répétitions n'avaient commencé que début septembre, ce après plus d'un an d'absence due à la pandémie. Ce 1^{er} concert de reprise devait précéder le concert de Noël du 13 décembre qui a dû être reporté. L'ensemble des bénévoles de toutes les associations, l'ensemble des participants sont à remercier, particulièrement dans cette période difficile.



Michel Lagneau
Vice-président du CCAS



► **Marche « la Rose de Varennes »**

L'association Sport et Loisirs et le CCAS de Varennes-le-Grand ont souhaité organiser cette année encore, une marche dans le cadre d'Octobre Rose 2021.

Ainsi le dimanche 24 octobre 2021, les bénévoles de ces 2 associations ont mis en place une randonnée de 6,5 kms dans le village.

Cette marche a mobilisé plus de 130 participants ; petits et grands sont venus marcher en famille ou entre amis.

Les dons récoltés se sont élevés à 670€ et l'intégralité de cette somme a été versée à l'association **TOUJOURS FEMME** qui aide, écoute, et soutient psychologiquement et financièrement les femmes atteintes d'un cancer. Nous tenons à remercier très chaleureusement toutes les personnes qui se sont impliquées dans ce projet ainsi que les nombreux participants pour leur générosité.

Le succès de cette année ne peut que nous encourager à continuer et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.

Anne-Sophie Lagrange



Pour le Téléthon :

► Apéro géant

Le 3 décembre, les **6 communes de l'Entente Plaine Sud** (Sevrey, Lux, Saint-Loup-de-Varennes, Marnay, La Charmée et Varennes-le-Grand) ont organisé un apéritif géant animé par le groupe « Alexandre et les Doryphores venus du cosmos ».

Cette soirée qui a réuni une soixantaine de personnes, proposait la vente d'assiettes garnies, du vin chaud, des crêpes.

205 € ont été récoltés et reversés à l'Association française contre les myopathies (AFM) Téléthon.



► Après-midi sportif et amusant

Le 5 décembre, le **Conseil des Jeunes Varinois** a proposé diverses animations ludiques (lancer de pantoufles, vélo d'appartement, lancer franc de basket, passage du certificat d'études, parcours de motricité, ...) au gymnase de Varennes-le-Grand.

Une vingtaine de personnes est venue s'amuser ce qui a permis de **collecter 296 €**, versés également à l'AFM. Nous remercions tous ces jeunes pour leur investissement et leur engagement afin que cet après-midi soit réussi.



Les jeunes écoutent les dernières consignes avant l'arrivée des visiteurs.



Passage du certificat d'études animé et corrigé par Théa et Maelyne (avec l'aide de Pierre Léger).



Parcours de motricité pour les plus petits.



Confection d'un bonhomme de neige en gobelets.



Un Varnois sur le toit de l'Europe : Objectif Mont Blanc



Comment est né ce projet ?

Je suis 3 fois « finisher » de l'Ultra Trail du Tour du Mont BLANC UTMB (épreuve internationale de course à pied en montagne, d'environ 170 kms et de 1000 mètres de dénivelé positif, sur deux jours et nuits sans dormir ou presque). Je vais souvent m'entraîner dans le secteur de Chamonix mais jamais je n'étais monté jusqu'au sommet du Mont Blanc.

En 2019, pour mes 50 ans, mes amis et ma famille m'ont organisé et offert ce magnifique projet.

Pourquoi deux ans ont-ils été nécessaires pour concrétiser ce projet ?

D'abord, il y a eu la crise sanitaire. Ensuite, même si mon frère Eric et moi étions très bien entraînés début août 2020, les mauvaises conditions météo combinées aux chutes importantes de pierres sur le couloir du Goûter (liées au réchauffement climatique), nous ont obligés à repousser la réalisation de notre projet en 2021.

Enfin, la réservation pour un des refuges est obligatoire et très difficile à obtenir car il faut s'y prendre plusieurs mois à l'avance. C'est d'ailleurs la 1^{ère} épreuve de ce périple car les places partent en quelques heures, voire en quelques minutes, lors de l'ouverture des réservations en ligne...



Quelle est la préparation nécessaire ?

Il convient d'être bien entraîné et ce, régulièrement.

Des entraînements presque tous les jours de l'année sont nécessaires : course à pied, marche, vélo, natation, ski, renforcement musculaire, etc....

A l'approche de l'ascension, il faut réaliser des week-ends d'adaptation dynamique en altitude.

Par exemple, mon frère et moi avons relié en juillet 2020, Tignes Val Claret à Modane par la Vanoise, en courant soit 60 kms sur une journée. Nous sommes

passés par le col de la Leisse, situé à presque 2800 m d'altitude, de nuit et dans la neige...

Nous avons également testé notre équipement d'alpinisme sur une partie sécurisée du Glacier de la Grande Motte à Tignes.

Nous avons finalisé notre préparation à Argentière.

Comme nous n'avions pas réalisé l'ascension du Mont Blanc, nous sommes montés, accompagnés d'un guide, au sommet magnifique du Grand Paradis, en Italie, à 4061 m.

Nous nous sommes alors aperçus que notre entraînement était efficace car l'altitude ne nous posait pas de problème. Nous pouvions trotter doucement en cordée et avec des crampons sur un plateau enneigé à 4000 m !

En 2020-2021, les compétitions de course à pied étaient toutes annulées, peu d'entraînement en club, restrictions de distance et confinements ont rendu la préparation plus compliquée.

Dès que les déplacements ont de nouveau été permis, j'ai commencé à randonner en famille dans le Jura, puis à m'entraîner en trail running (course à pied sur des sentiers souvent en montagne) à Samoëns, en juin, dans la neige (avec des micro-crampons). En juillet, deux week-ends « chocs » dans la Vanoise, avec mon frère Eric et un ami très bon coureur à pied, Philippe Joly, ont finalisé la préparation. Malgré la saison, il restait encore beaucoup de névés géants.

La préparation est-elle uniquement physique ?

Non, elle est également logistique (refuge à réserver par exemple) et matérielle.

Le matériel est très important car il contribue à notre sécurité.

Il doit être technique et léger. Il convient d'amener le nécessaire (deux paires de gants, des lunettes de ski, des habits multi couches dont la dernière imperméable ...) mais pas de superflu comme de quoi se laver (de toute façon pas d'eau au refuge) car le poids est l'ennemi du montagnard.

Nous avons d'ailleurs testé et pesé le matériel avant notre départ.

Nos chaussures d'alpinisme sont de dernière génération, c'est-à-dire techniques, légères, imperméables, chaudes et dynamiques. Il convient de les « faire aux pieds » pendant une longue période avant.

La technique de cramponnage ne s'improvise pas et demande comme prérequis d'avoir bien réglé ses crampons avant.

Comment avez-vous choisi le jour de l'ascension ?

Nous avons deux dates de réservation au refuge du Goûter. Nous avons donc choisi celle où la météo était la meilleure. La semaine précédente, c'était celle du 14 juillet : il neigeait en altitude et pleuvait beaucoup en bas !

Comment s'est déroulée l'ascension du Mont Blanc ?

Elle s'est déroulée en deux jours. Nous sommes partis (Éric, Vincent notre guide et moi) des Houches par les remontées mécaniques, puis le téléphérique et enfin le tramway du Mont Blanc.

Notre ascension par la voie normale a débuté vers 9h, au Nid d'Aigle à 2372m d'altitude.

Nous avons cheminé assez facilement dans un environnement minéral avec peu de neige jusqu'à Tête Rousse située à 3167 m.

A tête Rousse, nous nous sommes équipés en mode alpinisme (habits adaptés, crampons, baudriers, casque, piolet, ...).

Au début, il convient de gravir un glacier non crevassé. Le premier passage difficile est la traversée du couloir du Goûter. Le passage est étroit, verglacé et situé dans un couloir pentu. Il faut être concentré surtout sur le cramponnage.

Stable depuis le début de l'été, le couloir s'est manifesté au moment de notre passage. Pas de chance. Les fortes chutes de neige de la veille, associées au réchauffement ont fait tomber des pierres en direction de notre cordée. Nous avons appliqué la technique de la « tortue » qui consiste à s'accroupir dans le sens du « vide », à se protéger ainsi avec le sac et avoir la tête protégée au maximum. Les pierres nous ont frôlés mais heureusement elles ne nous ont pas percutés.

Ensuite, nous sommes montés par la face du Goûter qui est très raide, parfois aérienne, enneigée et parsemée de rochers. Il y a des passages qu'il faut escalader.

Arrivés à 3800 m d'altitude, quel magnifique paysage autour du refuge du Goûter fixé au bord de la falaise.



Nous sommes arrivés au nouveau et moderne refuge du Goûter vers 14h.



Ancien refuge
du Goûter



Après une courte nuit, nous nous sommes levés vers 2h du matin pour sortir équipés du refuge vers 3h.

Les conditions météo étaient idéales. De nuit, nous sommes montés au dôme du Goûter puis au refuge VALLOT à 4360 m d'altitude. Nous avons alors ajouté notre doudoune, c'est-à-dire la couche de vêtement la plus chaude pour terminer l'ascension. Pour éviter d'avoir froid, nous avons remplacé les gants d'escalade par les moufles.



Nous gravissons l'arrête des bosses. Le soleil se lève, nous doublons des cordées moins rapides en altitude.

Vers 7 h, nous atteignons le sommet à 4807 m. Celui-ci est relativement plat.

C'était grandiose, nous avons une vue à 360 degrés, parfaitement dégagée. Il n'y avait rien de plus haut au-dessus de nous.



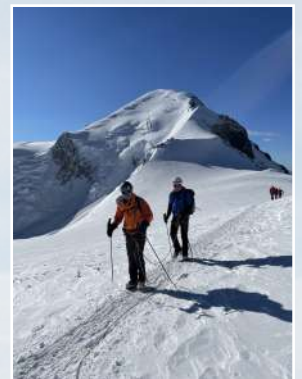
Quelles ont été les difficultés rencontrées ?

Après avoir profité quelques minutes de cet instant, nous sommes redescendus sans perdre de temps.

La descente était ludique et géniale. Notre guide a cependant éveillé notre vigilance sur les zones crevassées jusqu'au refuge du Goûter puis sur la zone technique jusqu'au refuge de Tête Rousse. Pas de chutes de pierres au retour lors de passage du couloir du Goûter.

A partir de Tête Rousse, nous remettons nos vêtements d'alpinisme dans le sac pour terminer la descente.

En début, d'après-midi nous étions revenus aux Houches.



Sans aucun doute, le passage du couloir du Goûter qui est dangereux, ainsi que l'ascension de la face du Goûter qui présente des passages difficiles et aériens. La vigilance de chaque instant est importante. A la montée, j'ai découvert les points d'appui pour se hisser sur les rochers. A la descente, c'était plus simple grâce à une meilleure connaissance du terrain.

Quelles ont été les meilleurs moments ?

Sur les glaciers, entre 3800 m et 4807 m d'altitude, nous étions à l'aise. Nous n'avions pas de problèmes liés à l'altitude (à l'entraînement nous étions capables de courir à environ 3000 m d'altitude). Ce n'était que du bonheur.

Nous avons apprécié d'avoir une bonne météo et un bon équipement vestimentaire qui nous ont permis de ne pas avoir froid.

Le lever du jour ainsi que la superbe vue à 360° du sommet le plus haut des Alpes.

Quelles sont les principales règles pour réussir cette ascension en limitant au maximum les risques ?

Bien se préparer physiquement, avoir du matériel d'alpinisme (casque, crampons, piolet, ...), ne pas partir trop chargé, avoir un compagnon de cordée de niveau physique similaire, ne pas partir seul, avoir un guide de haute montagne et bien choisir la fenêtre météo.

Notre guide, Vincent DELEBARRE, était guide militaire préparateur physique à Chamonix et grand champion de trail (vainqueur de l'UTMB,...). Nous étions donc bien coachés.

Savoir renoncer ou reporter son projet si cela est nécessaire. Le risque zéro n'existe pas mais il est possible de le limiter au maximum.

Quelle est la différence entre alpinisme et trail running ?

Ce sont deux sports différents mais ils peuvent être complémentaires.

En trail, en général, nous empruntons des sentiers jusqu'à 3200 m d'altitude maximum.

Le matériel est très léger pour pouvoir courir et résister aux différentes conditions météo de jour comme de nuit.

Cependant, il ne permet pas d'évoluer sans risque plus haut, sur des glaciers par exemple, où il convient de marcher doucement, bien habillé et équipé de crampons, casque, baudrier, ...

L'alpinisme est un sport d'équipe car il convient d'évoluer en cordée, tous au même rythme, avec la corde tendue.

Avez-vous bien récupéré ?

Même si le lendemain, avec mon frère, nous courions dans le secteur du col de Voza, aux Houches, une fatigue était perceptible lors des jours suivants.

Ensuite, avez-vous refait des trails ?

Oui, fin août, le Tour de La Grande Casse en 13h38.

C'est une boucle magnifique en haute montagne dans la Vanoise, depuis Pralognan la Vanoise. Ce trail fait environ 66 km avec un dénivelé positif de 3850 m.

Début octobre, j'ai participé à l'Ultra Trail des Monts du Jura UTMJ – 185 km - 7558 m D+ que j'ai terminé en 51h31. Sur cette course, il y a eu 32 % d'abandons. Quelle satisfaction de passer la ligne d'arrivée après un an sans compétition à cause de la crise sanitaire !



La première barrière horaire aux Rousses était compliquée à passer compte-tenu de la D+ dans cette première partie ainsi que le terrain très boueux peu propice pour évoluer rapidement au-dessus des pistes de ski alpin. Avec 10 minutes de micro sieste sur deux nuits, le plus difficile était la gestion de la fin de la deuxième nuit où la fatigue entraînait des répercussions physiques et cognitives.

Paradoxalement, le lendemain de la course, je n'ai pas eu de courbatures contrairement au trail court de Saint-Gengoux-le-National quelques semaines avant.



Nous avons traversé le Haut Jura au départ de Bellegarde sur Valserine jusqu'à Métabief en passant par Menthrières, Chalam, Lelex, Le Manon, Les Rousses, Morbier, Bellefontaine, La Chapelle des Bois, la descente du saut à ski de Chaux Neuve, Mouthe, le Mont d'Or, Jougne, Grange neuve (Mont Suchet) et les aiguilles de Baulmes. C'était mon plus long trail mais pas le plus technique.

Jusqu'à présent, le plus long trail auquel j'ai participé est celui de la Diagonale des fous (176 km environ), sur l'île de la Réunion.

En conclusion :

Lorsque je fais une course, je ressens le bonheur d'évoluer dans la nature, d'être sur un petit nuage loin des problématiques quotidiennes, dans des environnements magnifiques difficilement accessibles.

A la satisfaction sportive de pouvoir évoluer rapidement en montagne, s'associent les rencontres humaines fortes avec d'autres sportifs, des hommes et des femmes que je rencontre ou qui m'accompagnent dans mes périples (bénévoles, habitants, gardiens de refuges, familles, amis ...). Mais également les animaux sauvages qui nous observent et parfois s'amuse avec nous (marmottes, chamois, bouquetins).

Certes, la course est difficile car il faut gérer mentalement les moments de doute, les difficultés physiques, les imprévus liés à l'environnement (météo, terrain technique, le vide, les passages aériens, ...), l'alimentation et l'hydratation, les éventuelles blessures, les barrières horaires, le matériel qui peut défaillir, les erreurs de parcours, parfois la solitude lorsque beaucoup ont abandonné mais quelle émotion lorsque j'ai la satisfaction de franchir la ligne d'arrivée ou d'arriver sur un sommet après des hauts et des bas et après des mois de préparation et d'organisation.

A noter :

En partenariat avec la bibliothèque municipale, Jean-Christophe vous invite à la première causerie de VARENNES sur le thème du Mont BLANC sportif.

Le vendredi 28 janvier à 20h à la bibliothèque.

Le pass sanitaire, le masque et les gestes barrières seront de rigueur.

Le pêle-mêle d'informations

Restauration de la vierge

Lors de l'érection de la vierge en 1876, le quartier Moissonière n'existait pas. Il s'agissait de champs cultivés ... et moissonnés. De fait, aujourd'hui « Notre-Dames des Champs » ne veille plus guère « *sur nos champs et nos vignes* ».

Cependant, dans la mesure de ses moyens, notre commune s'efforce de veiller sur son patrimoine.

Le délitement du socle de la statue nécessitait une intervention de restauration et de nettoyage. Ces travaux, ont été réalisés avec soin, fin 2021, par l'entreprise Thomasset.



Début du 20^e siècle



Années 50



Pendant les travaux



Travaux terminés

L'amicale des sapeurs pompiers

Notre tournée annuelle de distribution de calendriers a bien eu lieu cette année.

Après l'absence de l'année dernière, nous sommes enchantés d'avoir pu revenir à votre rencontre pour notre traditionnelle distribution et ce, dans le respect des gestes barrières.

Cette distribution a eu lieu le 11 novembre avec un week-end complet de distribution les 20 et 21 novembre.

L'amicale des sapeurs pompiers de Saint-Loup-de-Varennes et Varennes-le-Grand vous remercie pour l'accueil que vous avez réservé à nos sapeurs-pompiers.



Info pratique :

Suite aux nouvelles consignes de tri, il est possible de déposer **tous les emballages plastiques** dans le **bac à couvercle jaune**.

Les foyers souhaitant **réajuster le volume de leur bac jaune** peuvent dès à présent le faire sur le site du Grand Chalon, sur la page "**Extension des consignes de tri**".

Des contrôles terrain seront effectués afin de valider les demandes enregistrées.

Des suivis sont programmés en début d'année 2022 pour évaluer la qualité du tri et vérifier le taux de remplissage.



Comme annoncé, la **cérémonie du 11 novembre** s'est déroulée en plusieurs parties :

La cérémonie officielle



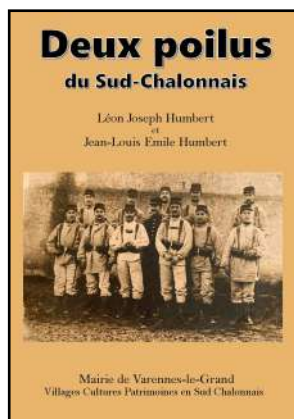
Remise des carnets de guerre des Frères Humbert au Archives départementales



Remise du chèque du Syndicat Agricole pour la restauration de l'Eglise



Sortie officielle du livre « Deux poilus du Sud Chalonais »



Vin d'honneur



Dépôt de gerbe au Carré militaire



Au mois de septembre, **Monsieur BATHILY**, Directeur de la **mission locale du Chalonais**, a présenté ses actions aux élus et membres du CCAS des communes de l'entente Plaine Sud.

La Mission Locale du Chalonais **accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes non scolarisés** en construisant avec eux leur parcours personnalisé vers l'emploi. Elle mobilise des partenaires locaux, des entreprises avec la forte implication des collectivités locales (communes et établissements publics de coopération intercommunale, départements, régions) et de l'État. Elle apporte un appui aux jeunes dans leur **recherche d'emploi** grâce à un repérage des

entreprises qui recrutent sur le bassin, afin de leur assurer une première expérience professionnelle.

Par ailleurs, elle est également force de proposition dans le domaine de la **qualification**.

La mission locale peut également intervenir dans les domaines de la **formation, du social** (aide au permis, paiement du 1er loyer ou de la caution, tickets essence, abonnements bus ou train pour les entretiens d'embauche, etc...).

Monsieur BATHILY pense que « **si le jeune adhère au dispositif, il y a toujours des solutions pour l'aider** ».



Le **Monsieur Bouchon** de notre commune, Mr Robert Bouillot, a récolté **3 sacs** à l'école et à la mairie de notre village, qui alimenteront l'association Monsieur Bouchon 71.



Merci aux Varnois et aux écoliers.

Après 2 années sans banquet, **la classe en 2** a décidé de reprendre la main.

Le **banquet** se déroulera le **samedi 02 avril à midi**. Le menu est au prix de 40 € par personne, sans les vins. La journée se terminera par le bal. Pour y accéder, il faudra être muni d'un bracelet à se procurer au bar des sports et à la boulangerie de Varennes-le-grand pour un montant de 5 €.

Pour vos réservations, vous pouvez joindre : **Maëlys DUBIEF** (06.27.05.16.31) ou **Chloé BERTHAUD** (06.24.67.61.69).

Date limite des réservations : le **07 mars 2022**.

Les mesures sanitaires en vigueur à ce moment-là seront applicables.

Rappel : en vertu de l'article L. 211-19-1 du code rural, **les propriétaires d'animaux domestiques** ont l'obligation de s'assurer que les dits animaux ne puissent pas sortir du périmètre du domicile de leurs maîtres.



Bien que beaucoup de ces animaux ne présentent pas la moindre agressivité, il est impératif de considérer que leur présence sur le domaine public peut être **source de danger** pour les usagers de la route ou les piétons.

Si vous trouvez un chien errant, sachez que la mairie est équipée d'un lecteur de puce qui permet d'identifier son propriétaire.

Au mois de septembre, **les élèves de CM1 et CM2** ont découvert les **carnets Humbert** à la Bibliothèque de Varennes qui leur ont été présentés par Pierre Léger, conseiller délégué au patrimoine qui a travaillé sur ce projet pendant près de trois ans.

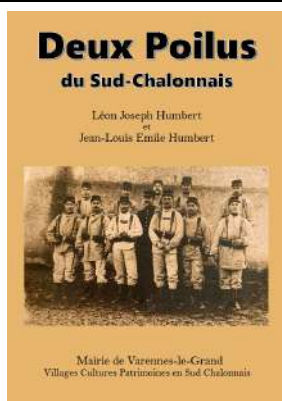
Lyore Leconte, emploi civique recruté pour retranscrire les carnets, les **petites filles de Lucien Humbert, Françoise Chambion et Odile Durant** (qui a confié

les carnets à la municipalité) étaient également présentes.



A la fin de la séance, les enfants ont pu poser leurs questions et regarder, sans les toucher, les carnets.

Le patrimoine Varnois



Cliché Richard Geniaut (JSL)

Désormais numérisés et transcrits, les carnets des frères Humbert ont été officiellement déposés aux archives départementales le 11 novembre 2021 en présence de la famille.

Edités (en nombre limité) sous la forme d'un livre de 272 pages. Ils sont désormais en vente à la bibliothèque.

L'extrait ci-dessous nous donne la mesure de ce que fût le quotidien des soldats de 14.

Extrait du carnet n°2 d'Emile HUMBERT

Mercredi 7 avril 1915

Comme la veille, il n'y a rien eu la nuit, mais, au matin, l'artillerie Allemande commence le bombardement auquel les nôtres répondent un peu. Bientôt les boches avancent partout. On leur résiste longtemps en leur envoyant de notre côté un grand nombre de palettes. Ils en envoient aussi beaucoup, surtout au 27^{ème}, 2 accidents arrivent vers nous par des calendriers¹ qui sont retombés en les lançant. Le premier n'a fait aucune victime mais le second a coupé les jambes à 3. *Maître* qui la lançait est le plus abîmé, une jambe coupée, l'autre bien abîmée à la cuisse et encore des blessures à la tête et aux bras. Il y a encore *Masson*, une jambe coupée et une blessure à la tête. Il a fait preuve d'un courage effrayant, s'est mis à écrire à ses parents et à faire sa prière. Il y a encore *Gérard*, jambe coupée au genou et d'autres blessures par tout le corps, surtout aux mains et à la tête.

Nous avons emporté de suite les deux premiers. Quant à *Gérard* il est plus abrité. On attend les infirmiers mais ils ne viennent pas. On l'emporte le soir seulement. Tous les autres sont partis seul *Desfossé* et plusieurs mitrailleurs car on a changé la mitrailleuse de place. Elle est tout près de nous où elle est bien mieux.

De notre côté, nous tirons sur les boches quand ils approchent dans le boyau. Ils se tiennent toujours à distance.

Vers le 56^{ème}, ils tiennent longtemps aussi. On les voit qui font des signaux au sommet de la crête mais, ne pouvant plus tenir, ils se sauvent, l'un d'eux ayant crié « en arrière ! ». Ceux qui faisaient les signaux tiennent encore un moment puis ils partent aussi. Ils sont seuls. On entend des cris : « en arrière le 27, en arrière le 10^{ème} ! ». Tout le monde est effrayé. Ceux qui sont devant nous nous regardent souvent. Ils ont bien envie de partir aussi. Nous leur faisons signe de tenir. Un officier les encourage et les ramène. Nous tenons toujours ferme notre coin. Notre capitaine est blessé au ventre. Il ne reste que l'adjudant *Boisseau* à la compagnie et 4 sergents. Le lieutenant *Danquin* et l'adjudant *Douer* sont blessés aussi. L'adjudant *Boisseau* prend le commandement de la compagnie. Il vient vers nous et nous encourage, nous disant de tenir jusqu'au bout, qu'il vaut mieux se faire tirer que de lâcher car la position est très critique. Nous continuons à tirer sur les boches à mesure qu'ils approchent. On entend un clairon qui sonne, toutes espèces de sonneries, nous ne savons pas ce que c'est. Nous pensons que c'est un fou. Nous avons appris après que c'était pour l'artillerie (L'artillerie tire beaucoup des deux côtés).

On entend de nouveau le cri « En avant ! » mais personne ne bouge.

Un moment après, le 56 remonte encore une fois, lentement, avec précaution. Ils reprennent leurs positions et même plus. Le colonel du 56 vient nous féliciter d'avoir tenu toujours. Il dit que c'est grâce à nous si on a pu conserver et reprendre la position. Les Allemands reviennent de nouveau mais on les arrête toujours.

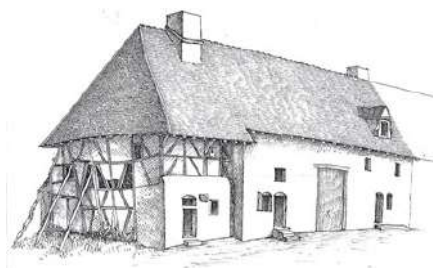
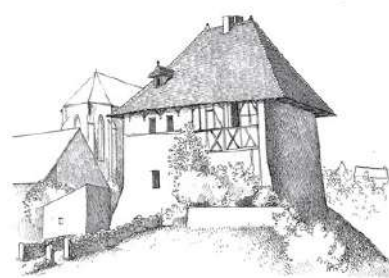
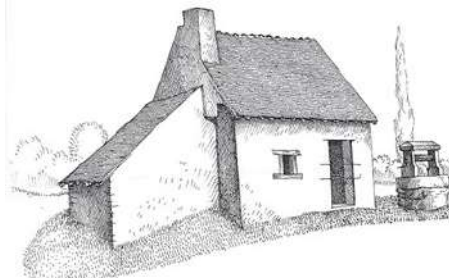
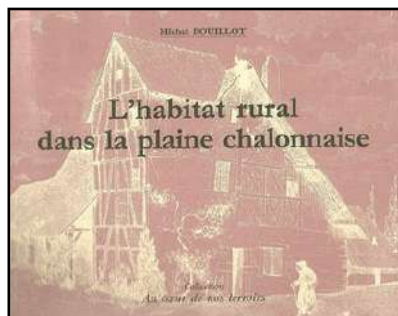
On nous dit enfin que nous allons être relevés le soir. Ce n'est pas dommage car nous sommes très fatigués. Nous n'avons presque rien mangé depuis que nous sommes ici.

Quand nous sommes partis, nous avons bien emporté nos sacs, mais nous les avons laissés avant de monter sur le parapet de la tranchée le 1^{er} jour. Presque tous avaient des provisions dans leur sac mais on n'a rien ici. Nous n'avons presque rien apporté. Beaucoup n'ont même pas de pain. Ceux qui en ont n'ont souvent rien à manger avec.

¹ Grenades à main (source dictionnaire-glossaire-vocabulaire-expressions-langue-14-18-du-poilu-dans-les-tranchees-1914-1918_1138.html)

Tout au long d'une carrière de professeur de dessin dans le mâconnais, Michel Bouillot (1924-2007) a produit une œuvre graphique remarquable centrée sur l'habitat rural de notre région. Ces travaux ont donné lieu, en collaboration avec la Fédération des Foyers ruraux de Saône-et-Loire, à la publication d'une série d'ouvrages couvrant l'ensemble de notre département.

Dans « **L'habitat rural dans la plaine chalonnaise** »¹, qui nous concerne directement, on trouve une série de dessins réalisés à Varennes et de nombreux autres dans les communes voisines (Saint-Loup-de-Varennes, Saint-Cyr, Lux, Sevrey, La Charmée etc..).



¹ Cet ouvrage est disponible à la bibliothèque municipale de Varennes.

Infos pratiques

Mairie

Téléphone : 03.85.44.20.74

Fax : 03.85.44.29.16

Mail : varennes.environnement@wanadoo.fr

Site internet : varenneslegrand.fr

Facebook : www.facebook.com/VarennesActus

Ouverture : Du lundi au jeudi : de 14H à 18H

Le vendredi : de 14H à 18H30

N° d'urgence (24H/24H) : **06.72.24.39.27**

Bibliothèque municipale

Ouverture :

Lundi et vendredi de 16H30 à 18H30

Mercredi de 14H à 18H

Téléphone : 03.85.44.17.87

SOS dépannage

SUEZ : 09.77.40.11.26

ERDF : 09.72.67.50.71

GRDF : 0800.47.33.33

Les professionnels de santé

Médecin (Dr BEAUGY) : 03.85.44.27.86

Infirmiers (Mme VACHET et Mr BERNA) :

03.85.44.21.30

Pharmacie (Mme RAYMOND-CARRE) : 03.85.44.28.37

Kinésithérapeute (Mme MOUNIER) : 03.85.44.86.68

Ostéopathe (Mme BUJEAUD) : 03.85.44.27.47

Diététicienne (Mme FONTAINE) : 06.51.90.14.93

Besoin d'aide ?

SAMU : composer le 15

Pompiers : composer le 18 ou le 112

Police secours : composer le 17

ou le 03.85.44.81.35

(gendarmerie de Sennecey le Grand)

N° d'urgence pour les personnes sourdes

ou malentendantes : composer le 114

Etat civil 2021

♦ NAISSANCES

Jade Ambre CRETET	23 Janvier 2021
Lyana OUADAH-TSABET	18 Mai 2021
Gustave Oscar Romain BERTRAND	21 Mai 2021
Paulin Seth JOSSEAUX	11 Juin 2021
Alix CORNUT	16 Juin 2021
Logan CORNUT	16 Juin 2021
Lou FESTEAU	1 ^{er} Août 2021
Léonie BELLY-VEROT	30 Septembre 2021
Charles Raymond Rémy Jacky PAILLOUX	1 ^{er} Novembre 2021
Mattéo BURDIN	30 Novembre 2021

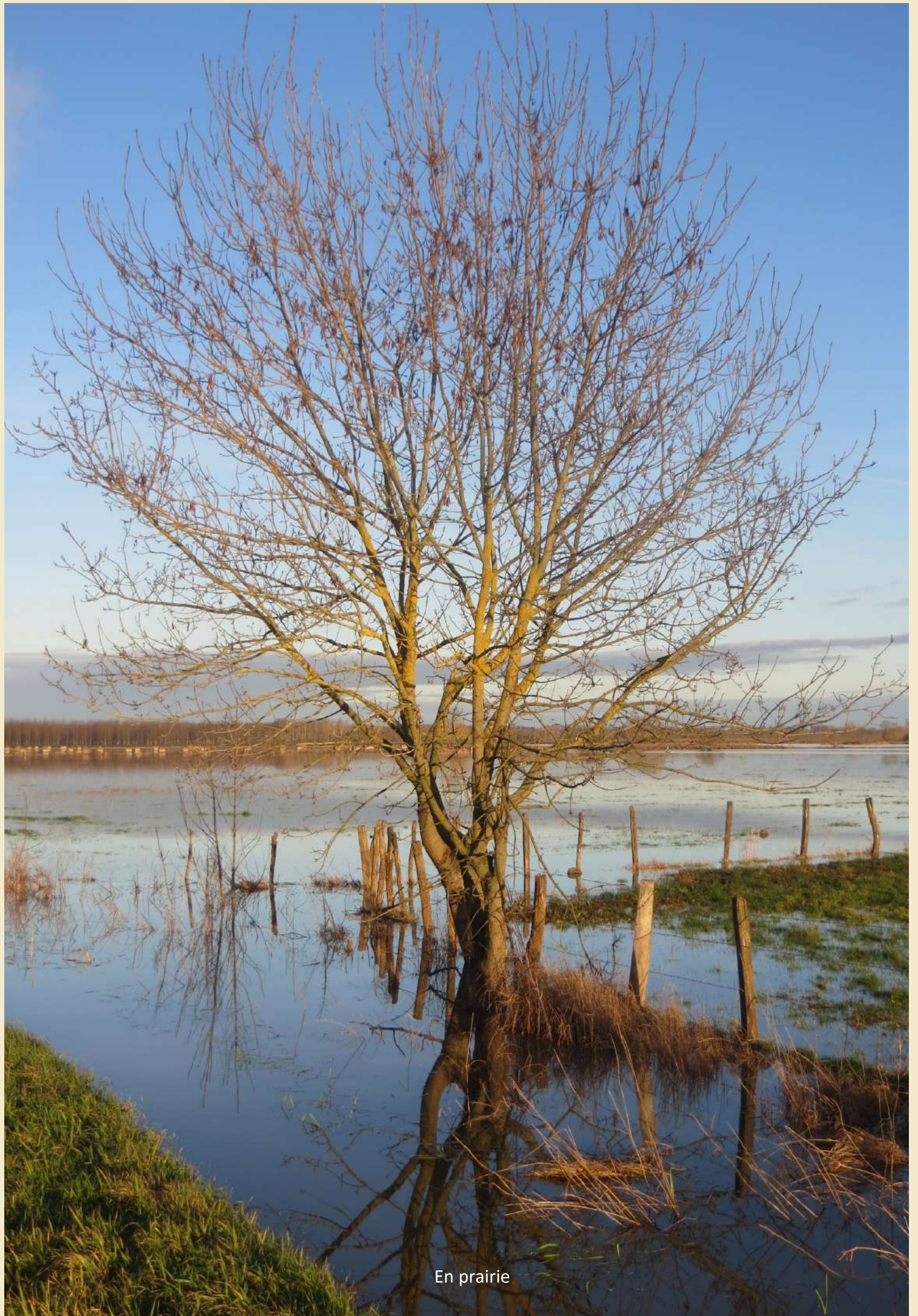
Toutes les naissances n'apparaissent pas dans cette liste, certains parents ne souhaitant pas d'information dans la presse.

♦ MARIAGES

Monsieur BOUILLOT Alexis et Madame GIRARD Stéphanie Laurence	06 Février 2021
Monsieur PRIMEY David et Madame RUFFIER Carole Rachel	22 Mai 2021
Monsieur GASCON Romain Albert René et Madame CHARNOIS Angéline	26 Juin 2021
Monsieur GUILLET David et Madame GRESSARD-GABILLAT Sarah Elodie	07 Août 2021
Monsieur NOBLET Jérôme Sébastien David et Madame BRILLI Amélie	04 Septembre 2021
Monsieur VEYLON Benoît Bastien et Madame MORRONE Andréa Vita Anne-Marie	18 Septembre 2021

♦ DECES

Monsieur BELAID Mohamed Yacin	1 ^{er} Janvier 2021
Madame GAUTHIER Anne Marie Suzanne Veuve RAGOT	07 Janvier 2021
Monsieur DURAND Jean-Claude	10 Janvier 2021
Monsieur DUBUIS Gilles	12 Janvier 2021
Monsieur BONNOT Jacques	19 Janvier 2021
Madame JEANNIN Marie Veuve MARTIN	19 Janvier 2021
Monsieur SCHMID Marcel	28 Janvier 2021
Madame GEOFFROY Eliane Suzanne Félicie Epouse MORET	29 Janvier 2021
Madame CURAUT Fernande Odette Veuve GAUDILLAT	06 Février 2021
Monsieur BRUN Roger	11 Février 2021
Madame JARRY Lucienne Françoise Veuve DUCROT	12 Février 2021
Monsieur SIVIGNON André Claude Alexis	15 Février 2021
Monsieur BERNIZET Jacques Pierre	03 Mars 2021
Madame CHARPY Suzanne Veuve NUZILLAT	03 Mars 2021
Monsieur POINSOT Daniel Marc	11 Mars 2021
Madame OUTREY Maria Joséphine Veuve CHAMOY	12 Mars 2021
Madame FOURNY Marguerite Monique Veuve PONT	29 Mars 2021
Madame RIGAL Fernande Josiane Veuve RENAUD	02 Mai 2021
Madame GUERIN Antoinette Mathilde Veuve CHARVIN	17 Mai 2021
Madame CLEARD Suzanne Jeanne Noëlle Epouse BOUCASSOT	1 ^{er} Juin 2021
Monsieur LONDECHAMP Robert Claude René	16 Juin 2021
Monsieur VACHEY Michel Claude	18 Juin 2021
Madame MANSOT Marie Anne Angèle Veuve DUMONET	26 Juin 2021
Madame PETIT Josette Adrienne Epouse JACUSSE	05 Octobre 2021
Monsieur DELISSEY Bernard Louis Jean	02 Décembre 2021
Monsieur GUILLEMENOT Jean-François	05 Décembre 2021
Monsieur JOMAIN Yoan	17 Décembre 2021



En prairie